

Un pôle médico-judiciaire à la pointe dans l'accompagnement des victimes

SANTÉ

Ce 15 février est une date à graver dans le marbre dans l'histoire de l'hôpital et du tribunal judiciaire de Narbonne, avec l'inauguration du pôle médico-judiciaire de proximité et d'accompagnement du parcours victime. Une création synonyme de progrès dans l'accueil des victimes et le suivi des affaires.

Si l'inauguration du « pôle médico-judiciaire de proximité et d'accompagnement du parcours victime » de Narbonne a rassemblé de très nombreuses personnalités, c'est que cette nouvelle structure a mobilisé une énergie considérable pour être portée sur les fonds baptismaux. Derrière ce long intitulé, c'est simplement le parcours des victimes d'agressions physiques ou psychologiques qu'il faut considérer. Grâce à ce pôle, il sera facilité avec le regroupement de tous les services concernés. C'est donc un formidable travail collectif qui a été mené pour aboutir à cette inauguration. « C'est l'action publique comme on l'aime ! » s'est exclamé avec un grand sourire Christian Pouget, préfet de l'Aude. Une action publique transversale, quand l'ensemble des services de différents ministères se re-

troussent les manches pour construire dans l'intérêt général ». Le parcours des victimes, qui s'apparente à un douloureux parcours du combattant, est aujourd'hui facilité, grâce à la coordination des services. Le dépôt de plainte, l'examen par le médecin légiste, la prise en charge par un psychologue et par des infirmiers spécialisés, le traitement du dossier par le secrétaire, tout est centralisé et accompli sur place au sein de la structure médicale. De quoi gagner en efficacité et en rapidité, afin d'accélérer la procédure judiciaire, tout en soulageant la victime. Car l'atmosphère feutrée de cet accueil par une équipe pluridisciplinaire et formée, joue dans la mise en confiance de la victime. Un motif de satisfaction salué par le président du tribunal judiciaire Xavier Baisie : « Cela permet d'ou-



Le pôle adapte l'offre de service aux différentes situations traumatiques et tient compte de la spécificité des attentes et des besoins de chacun.

vrir un dossier très complet, et la signature des conventions ne s'arrête pas là : elles lancent des perspectives puisque les partenaires vont se retrouver chaque année pour dresser le bilan et revoir ce qui n'a pas fonctionné ». Un travail qualifié de « remarquable » par l'avocat

parcours victime s'inscrit dans le prolongement des services qui ont été créés ces trois dernières années afin d'améliorer et concilier la prise en charge médicale, médico-légale, sociale, psychologique et juridique des victimes d'infractions et plus particulièrement celles de violences familiales ». Et Eric Camous de citer le protocole de création de l'Unité Médico-Judiciaire de Proximité, le dispositif d'évaluation des personnes gravement traumatisées (EVT) par l'association d'aide aux victimes l'ANAV-AJ, le protocole de mise en place d'une Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger à

l'hôpital, le protocole d'accueil et d'accompagnement par l'hôpital des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et/ou sexuelles, et enfin le protocole de réalisation des expertises médico-légales au sein de l'Unité Médico-Judiciaire de Proximité. Chaque prise en charge est désormais intégrée dans le tout nouveau parcours victime, qui passe aussi Narbonne au rang des meilleures de la classe en Occitanie. D'où le soubait formulé par Didier Jaffre, directeur de l'ARS : « Avoir la même chose dans les 15 autres juridictions de la Région ! »

Véronique Durand

« C'est l'action publique comme on l'aime ! »

général près de la cour d'appel, « au service des gens qui attendent la justice, l'institution se doit de répondre à cette attente ». Et la boucle a été refermée grâce aux fonds alloués pour les partenaires, qui ont consenti à des efforts financiers conséquents.

C'est à Eric Camous, le procureur à l'origine du projet, qu'est revenue la tâche délicate d'expliquer ce long processus annoncé il y a trois ans dès son arrivée au parquet de Narbonne. Le « pôle médico-judiciaire de proximité et d'accompagnement du

Nombreux parrains

Le Préfet, le directeur de l'hôpital de Narbonne, le procureur général près la cour d'appel de Montpellier, le bâtonnier le président de l'ANAV, le président et le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Narbonne, le Maire, le directeur de l'Agence régionale de santé Occitanie, le directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, la présidente du Conseil départemental de l'Aude, le directeur de la CPAM, la directrice de la CAF se pressaient à cette inauguration dans les locaux de l'hôpital de Narbonne.



Le pôle s'inscrit dans le prolongement des services créés ces 3 dernières années.

Des investissements pour séduire les vacanciers

TOURISME

Parmi les sommes allouées au tourisme, 909 550 € sont prévus en 2024 pour la poursuite de la mise en valeur du Somail.

Afin d'améliorer l'accueil des visiteurs sur la Côte du Midi, l'office de tourisme de Narbonne va être complètement réaménagé pour mieux renseigner les touristes mais aussi les professionnels et les habitants ambassadeurs. Le grand compte est notamment être remis en place par les élus locaux et les visiteurs pour venir installer confortablement afin d'organiser leur séjour avec l'aide de nos experts locaux. L'interface d'accueil va être doublée. 300 000 € sont prévus en 2024 pour débiter le projet. À La Palme, l'ancien bâtiment du syndicat de en Flou va lui aussi connaître des travaux de réhabilitation pour en faire un véritable point d'information touristique

mais aussi une maison des vins et des terraces afin de mettre en valeur le travail de nos producteurs locaux. 500 000 € sont prévus pour ce projet.

Pour exercer la compétence tourisme, le Grand Narbonne a créé un Epic (Etablissement public local à caractère industriel ou commercial). Grand Narbonne Tourisme qui a lancé la nouvelle marque de destination Côte du Midi. Une subvention de 700 000 € de la communauté d'agglomération est prévue en 2024 pour le fonctionnement de l'Epic, à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour estimée à près de 2 M€ pour 2024 (après recouvrement de la taxe additionnelle départementale).

L'aménagement global du hameau du Somail, joyau touristique du Grand Narbonne, va se poursuivre en 2024 avec le parachèvement du secteur du « petit bois », l'entou-



Le secteur du «petit bois» va être achevé.

tre-découvert de camping-car accueilli les acquiescances favorables pour l'aménagement de la co-croissance et l'apaisance maître (ouvrage pour l'aménagement de la maison Bontal... 909 550 € sont prévus en 2024 pour la poursuite de la mise en valeur de ce site. Avec 1 200 visiteurs accueillis par jour en 2023, la médiathèque du Grand Narbonne confirme son rôle d'équipement culturel majeur de proximité. Pour servir aux, le Grand Narbonne investit 2,25 M€

(dont 1,9 M€ en 2024) dans un important programme de réaménagement débuté en septembre 2023. Il comprend l'accessibilité totale du bâtiment, un accueil amélioré et modernisé, des espaces revisités pour répondre aux nouvelles attentes des usagers. Durant les travaux, la Médiathèque poursuit ses activités au travers de la bibliothèque éphémère et d'un programme d'animations décalées.

Cyril Calsina

Qui veut sa bodega sur les Barques en scène ?



Une vingtaine d'emplacements sont disponibles.

FÊTES

La Ville de Narbonne vient d'ouvrir les candidatures à toutes les associations du territoire afin d'installer des bodegas sur les 20 emplacements disponibles à l'occasion des Barques en Scène 2024 qui se tiendront du jeudi 22 août au samedi 24 août. Les bodegas s'installeront sur la promenade des Barques et sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour que la candidature soit retenue, il sera jugé de l'intérêt et social de la structure, mais aussi de l'organisation générale et du soin apporté à l'agence-

ment de la bodega. L'association doit fournir un plan d'agencement de son espace en précisant notamment le nombre de bénévoles.

Chaque association a jusqu'au 29 mars 2024 pour déposer sa candidature. La Ville précise également qu'une présence de bodega sur les éditions précédentes ne garantit pas une place pour l'édition 2024.

J. Me.

Les candidatures sont à envoyer à la direction des fêtes et des animations de la mairie, ou par mail à regies@maire-narbonne.fr